



Toulouse, le 14 mars 2017

# Compte Rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Vol Libre du samedi 4 mars 2017

## **Ordre du jour :**

1. Accueil des participants
2. Présentation de l'élection au Comité directeur
3. Résultats du vote
4. Élection du président
5. Budget prévisionnel 2017
6. Avenir du Kite
7. Cotisations 2018

Annexe



## 1. Accueil des participants

### Message du Président FFVL :

Jean-Claude Benintende remercie l'assemblée pour s'être déplacée en grand nombre.

Il rappelle que le but de cette Assemblée Générale est d'élire une nouvelle équipe qui aura en charge de mettre sur les rails cette nouvelle et grande Ligue Occitanie.

Il ne doute pas que malgré les problèmes encore existants tout finira par se régler gentiment.

### Quorum :

115 structures font partie de la Ligue Occitanie de Vol Libre représentant au total 17227 voix pour les votes. Le quorum (1/4) est donc à 29 structures et 4307 voix.

Avec 62 structures présentes ou représentées ce jour (13793 voix), le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut se tenir.

### Déclaration préliminaire d'Éric Irvoas :

« En ma qualité de licencié de la ligue Occitanie, de vice-président du club LVL et d'ex président de l'ex ligue Midi-Pyrénées, je tiens à faire cette communication en début d'AG. Elle vise à mettre au clair pour tous les membres de la ligue Occitanie, l'état dans lequel nous nous inscrivons aujourd'hui et les questions qui restent à traiter pour un fonctionnement serein.

Cette assemblée générale est symboliquement très importante pour nous : elle fonde de fait la création de la Ligue Occitanie de Vol Libre (LOVL). Le processus a été long et difficile, il a demandé près de deux années d'efforts et parfois d'impatiences.

Tout d'abord je tiens à remercier très sincèrement le bureau fédéral et tout particulièrement les 3 membres qui se sont investis dans la ligue Occitanie depuis octobre 2016 ainsi que la directrice administrative de la FFVL. Ils ont su nous apporter l'aide nécessaire pour sa création et le président de la FFVL, Jean-Claude Benintende, a pu lever les principales résistances, un grand merci à lui, je sais que ça n'a pas été facile.

Mais tout n'est pas encore réglé. Si du côté de l'ex ligue Midi-Pyrénées la dissolution est bien entamée et les transferts susceptibles d'être effectués le seront prochainement, il reste 2 étapes cruciales sans lesquelles la LOVL ne pourra convenablement fonctionner. En effet, la dissolution de la ligue Languedoc-Roussillon et le transfert de ses actifs et ses engagements à la nouvelle ligue ne sont pas encore engagés.

Aussi, à l'occasion de la présente assemblée générale, je demande formellement à la FFVL et à son président leur appui pour que ces opérations soient effectivement réalisées dans les plus brefs délais. J'insiste sur la nécessité de ces opérations afin que la LOVL puisse agir sereinement et efficacement, dans la plénitude de ses compétences et des ressources qui doivent être les siennes.

Je vous remercie pour votre attention. »

## 2. Présentation de l'élection au Comité directeur

Thomas Senac précise les modalités des votes pour l'élection des membres du Comité Directeur.

Les statuts de la ligue indiquent que le comité directeur doit être composé de 22 membres (maximum) élus par l'assemblée générale et de 3 membres désignés par la conférence des CDVL.

Les membres élus sont répartis en 2 collèges :

- Le collège associatif dont 6 postes minimum (25%) devront être occupés par le sexe le moins représenté par les licenciés (postes réservés aux femmes)
- Le collège professionnel dont 4 postes maximum (20%) réservés aux professionnels (*si les postes ne sont pas pourvus, ils sont attribués à des élus associatifs*).

Pour le collège associatif des règles de priorité sont définies pour la désignation des élus :

- un représentant de chacune des disciplines de la fédération
- un médecin
- un acteur reconnu comme représentant du handisport
- puis désignation des derniers élus dans l'ordre décroissant du nombre de voix

En outre le nombre d'élus d'une même association ne peut excéder 20% des élus du collège associatif.

### Candidat déclaré dans le collège professionnel

Nom	Prénom	Activité	Collège	n° structure
COUZINET	Jean-Paul	PP	Collège PRO	02471

### Candidats pour le collège associatif

Nom	Prénom	Activité	Collège	n° structure
ALTIER	Marie-Agnès	PP	Collège ASSO	14226
BELLOC	Hervé	PP	Collège ASSO	02450
BOUVARD	Frédéric	K	Collège ASSO	14011
COUZINET	Jean-paul	PP	Collège PRO	02471
DAVIT	Hélène	PP	Collège ASSO	14794
FONTANA	Patrick	PP	Collège ASSO	02463
FOUCHE	Patrick	PP	Collège ASSO	02055
GAILLARDE	Jean	PP	Collège ASSO	14512
GARCIA	Pier Henri	PP	Collège ASSO	02184
GOURDON	Jean-Marc	D	Collège ASSO	02451
IRVOAS	Eric	PP	Collège ASSO	02003

JANOT	Richard	PP	Collège ASSO	14512
LAUBERTIE	Christian	PP	Collège ASSO	02175
LAUBERTIE	Régine	PP	Collège ASSO	02175
MARBACH	Vincent	PP	Collège ASSO	02055
MENEZ	Dominique	PP	Collège ASSO	02463
MESNIER	Louis	D	Collège ASSO	02304
MONTIER	Didier	PP	Collège ASSO	14023
MOSTACCI	Jean-Michel	K	Collège ASSO	14019
ROUSSOTTE	Pierre	PP	Collège ASSO	14226
SERVAT	Didier	PP	Collège ASSO	14006
TROUILLET	Michel	CV	Collège ASSO	14106
VAUGEOIS	Patrick	PP	Collège ASSO	14226
VIALA	Jean-Marie	PP	Collège ASSO	14794
WASCH	Brigitte	PP	Collège ASSO	02530
WISNIEWSKI	Pascal	PP	Collège ASSO	14794

## Représentants désignés de la conférence des CDVL

Représentants des CDVL			
Cantagreil	Jean-Jacques	PP	CDVL12
Gibrat	Jean-Marc	PP	CDVL11
Lomon	Jean-Luc	PP	CDVL31

## Présentation des candidats

Présentation individuelle des 22 candidats au Comité Directeur de la Ligue Occitanie de Vol Libre et des 3 représentants des CDVL.

Suite à la présentation des candidats, Jean-Luc Lomon interpelle le président de la FFVL au sujet de la transition Languedoc Roussillon vers la Ligue Occitanie. Jean-Claude Benintende répond que le problème sera réglé avec le sourire et que la Ligue Occitanie fonctionnera très bien !

Jean-Luc Lomon réclame des précisions sur les engagements pris par la FFVL. Jean-Claude Benintende répond que la Ligue Languedoc Roussillon fonctionnera en l'état jusqu'à sa dissolution prévue avant l'été et que l'exercice comptable sera clos en septembre 2017.

## 3. Résultats du vote

Collège associatif

Nombre de voix : 13793

Nom	Prénom	Nbre de voix	Place	%
Davit	Hélène	13648	1	98,95%
Belloc	Hervé	13618	2	98,73%
Fontana	Patrick	13598	3	98,59%
Menez	Dominique	13421	4	97,30%
Servat	Didier	13410	5	97,22%
Wash	Brigitte	13348	6	96,77%
Fouche	Patrick	13308	7	96,48%
Janot	Richard	12937	8	93,79%
Vaugeois	Patrick	12787	9	92,71%
Gourdon	Jean-marc	12733	10	92,31%
Altier	Marie-agnès	12645	11	91,68%
Laubertie	Régine	12551	12	91,00%
Mostacci	Jean-michel	12489	13	90,55%
Viala	Jean-marie	12486	14	90,52%
Laubertie	Christian	11985	15	86,89%
Trouillet	Michel	11861	16	85,99%
Garcia	Pierre-henri	11285	17	81,82%
Mesnier	Louis	11119	18	80,61%
Irvoas	Eric	11033	19	79,99%
Bouvard	Frédéric	10743	20	77,89%
Wisniewski	Pascal	10255	21	74,35%

bulletins nul

532



## Collège professionnel (OBL)

Total des voix : 233

Nom	Prénom	Nbre de voix	Place	%
COUZINET	Jean-Paul	104	1	45%

## 4. Élection du président

### Election du bureau

Les membres du CD nouvellement élu se retirent pour élire le nouveau Président de la Ligue sous la présidence de Pierre Henri Garcia le plus âgé des nouveaux élus.

Il en ressort :

#### **Président de la Ligue Occitanie de Vol Libre :**

1 candidat Eric Irvoas

Elu par le comité directeur à l'unanimité

#### **Secrétaire Général**

1 candidat Jean-Luc Lomon

Elu par le comité directeur à l'unanimité

#### **Trésorier**

1 candidat Jean-Marc Gibrat

Elu par le comité directeur à l'unanimité

### Election du président

**Vote de confirmation en séance plénière du candidat à la présidence de la Ligue Occitanie de Vol Libre.**

Le candidat doit obtenir au moins 50 % des suffrages exprimés.

0 contre, 0 abstention,

La proposition du comité directeur est donc approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale. **Eric Irvoas est élu président de la Ligue Occitanie de Vol Libre pour l'olympiade 2017 – 2020.**

### Allocution du nouveau président de LOVL :

« Nous y voilà à la ligue Occitanie de Vol Libre ou la LOVL.

D'abord, je tiens à vous remercier tous, femmes et hommes licencié-e-s du Languedoc-Roussillon comme de Midi-Pyrénées, représentants des clubs et membres juste élus du CD pour la confiance que vous venez de m'accorder ainsi qu'à toute l'équipe du CD afin d'être à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres.

Quels sont les principaux pour moi ?



- un nouveau territoire qui fait de la ligue Occitanie, la seconde ligue de la FFVL en effectif licencié - à ce jour ;
- la dimension pluridisciplinaire et la diversité avec pour les uns l'ouverture sur le littoral et pour les autres sur les hauts reliefs pyrénéens ;
- l'exigence immédiate qui est la nôtre d'un accueil réciproque et d'un échange des cultures et des pratiques entre les ex ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées de Vol Libre ;
- le renforcement annoncé du rôle d'interlocuteur/partenaire régional du réseau auprès de la DRJSCS (CNDS), du Conseil régional Occitanie et de tous autres partenaires publics et privés qui nous accompagnent déjà et nous accompagneront dans l'avenir ;
- des moyens et des ressources que nous souhaitons renforcer grâce à un "poids" et une visibilité accrue ;
- une échelle différente de ce que nous avons pu connaître auparavant et qui nous demande de revoir en profondeur les modalités d'organisation ;
- une influence plus forte au sein de la FFVL et donc pouvoir mieux faire entendre notre voix ;
- avec en revanche un investissement attendu par la fédération ;
- ...

Je ne vous cache pas que le travail est colossal pour les bénévoles qui viennent d'être élus. Nous n'aurons pas trop de l'année 2017 pour mettre en ordre de marche cette Ligue Occitanie de Vol Libre, surtout dans le contexte actuel que nous connaissons depuis début janvier 2017, et régler les dernières tâches des 2 ex. ligues.

Mais nous ne sommes pas seuls.

D'une part, notre organisation statutaire intégrant les CDVL proches des clubs devrait nous y aider.

D'autre part, je sais compter, comme cela l'a été jusqu'à présent lors des deux dernières olympiades durant mon mandat de président en Midi-Pyrénées, sur l'engagement de chacun des élu-e-s des clubs du réseau.

Enfin, du côté fédéral, je connais l'investissement motivé et compétent des membres de l'équipe technique régionale qui va s'amplifier, je sais l'appui que pourra nous apporter les instances fédérales et l'aide technique de l'équipe administrative fédérale.

A toutes et tous, présidentes et présidents de club, je vous demande un peu de patience pour retrouver une ligue dont le fonctionnement connaîtra son rythme de croisière même si déjà des actions en continuité sont en place comme les compétitions PP, la formation,...

A tous, il nous faut maintenant atteler à ce renouveau extrêmement motivant».

## 5. Budget prévisionnel 2017

Thomas Senac présente ensuite le budget prévisionnel 2017 pour la LOVL (bâti par la FFVL sur des informations fournies par les Ligues Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon).

PRÉVISIONNEL 2017 - LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE					
Dépenses			Recettes		
<b>60 - Achats</b>		<b>9 600,00 €</b>	9,89%	<b>70 - Vente de produits finis</b>	<b>40 600,00 €</b> 39,99%
Carburant	5 500,00 €			Stages divers école ligue	15 000,00 €
Electricité	100,00 €			Formation régionalisée	18 000,00 €
Petit matériel	2 000,00 €			Formation accès à la compétition	4 000,00 €
Fournitures	2 000,00 €			Brevets parapente - delta	2 000,00 €
				Location bateaux	0,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>17 000,00 €</b>	17,51%	Participation loyer local OKM	600,00 €
Locations Local + place au port de Carnon	3 000,00 €			Participation location navettes	1 000,00 €
Location bureau Maison des sports, Labège	2 500,00 €				
PSA 31 Maison des sports, Labège	5 000,00 €			<b>74 - Subventions publiques</b>	<b>37 000,00 €</b> 36,44%
Communication / pub école de ligue	1 000,00 €			CNDS	12 000,00 €
Frais postaux et télécom	1 500,00 €			DRJSCS - PPF Parapente	10 000,00 €
Entretien	2 000,00 €			SHN	0,00 €
Assurances	2 000,00 €			REGION	15 000,00 €
				FFVL Pôles Montpellier+Leucate	0,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs, rémunérations intermédiaires, et honoraires</b>		<b>66 120,00 €</b>	68,09%	Mairie Leucate (pôle)	0,00 €
Entretien et aménagement des sites	5 000,00 €			CG 11 (pôle)	0,00 €
Intervenants équipe ligue et compétition	11 000,00 €			CG 34 (pôle)	0,00 €
Remun. intervenants divers (école de ligue)	14 000,00 €			CREPS Montpellier (pôle)	0,00 €
Intervenants divers	16 000,00 €				
Cabinet comptable	2 500,00 €			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>23 930,22 €</b> 23,57%
Déplacements missions	11 000,00 €			Cotisations	13 000,00 €
Repas et hébergements	6 000,00 €			Reversement FFVL	9 430,22 €
Frais banque	320,00 €			Produits divers	1 500,00 €
Cotisation	300,00 €				
				<b>77 produits exceptionnels</b>	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>284,94 €</b>	0,29%		
<b>66 - autres charges financières</b>		<b>100,00 €</b>	0,10%		
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>		<b>4 000,00 €</b>	4,12%		
Minibus	4 000,00 €				
<b>TOTAL</b>		<b>97 104,94 €</b>	100,00%	<b>TOTAL</b>	<b>101 530,22 €</b> 100,00%
				<b>Ecart prévisionnel</b>	<b>4 425,28 €</b>

La ligne « location navettes » est contestée pour son montant de 1000€.

Jean-Claude Benintende précise qu'une estimation est faite dans ce budget sur une perte de 50% des recettes sur le Kite Nautique. Par ailleurs le pôle espoir Kite « Languedoc Roussillon » continue son fonctionnement en l'état jusqu'en Juin 2017.

Une info est donnée en salle sur l'Assemblée Générale de la FFV qui a eu lieu à Gruissan le 03 mars 2017 durant laquelle aucune allusion n'a été faite sur l'activité Kite nautique

### Vote du budget pour 2017 :

1 contre, 5 abstentions

Le budget prévisionnel est validé.

## 6. Avenir du Kite

Discussion ouverte sur le sujet du Kite en Ligue Occitanie. Position prise par le Comité Directeur de la FFVL de déposer un recours au Conseil d'Etat sur la perte de délégation auprès du Ministère des Sports. Débat prévu en Assemblée Générale de la FFVL le 25 Mars. Jean-Claude Benintende dit que la FFVL va monter une « Coupe de France » Kite Nautique (rien ne s'y opposerait en l'état actuel du règlement)



## 7. Cotisations 2018

Actuellement de 4€ ce montant, le président propose de conserver ce montant pour 2018.

**Vote sur le maintien du montant actuel :**



0 contre, 0 abstention.

Le montant de la cotisation Ligue pour 2018 à 4€ est validé par l'Assemblée Générale.

---

Fin de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Vol Libre.

Carcassonne, le 4 mars 2017, 16h30

Le Président de la Ligue Occitanie	Le secrétaire général
Eric Irvoas	Jean-Luc Lomon
	



## Annexe :

# Procès-Verbal de l'élection du bureau lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Vol Libre du 04 mars 2017

Après élection du Comité Directeur en Assemblée Générale, les 25 membres du comité directeurs se sont réunis sous la présidence de Pierre Henri Garcia le plus âgé des nouveaux élus pour procéder à l'élection du bureau.

### **Election du président :**

Candidat :

Eric Irvoas

Il est élu à l'unanimité

### **Election du secrétaire général :**

Candidat :

Jean-Luc Lomon

Il est élu à l'unanimité

### **Election du trésorier :**

Candidat :

Jean-Marc Gibrat

Il est élu à l'unanimité

L'élection du président a été confirmée par un vote en Assemblée Générale :


Vote contre : 0

Abstention : 0

Election confirmée à l'unanimité.





CD OCCITANIE - 04 MARS 2017

## ELECTION PRESIDENT

NOM	PRENOM	SIGNATURE
TRUILLET	Michel	
WASCH	Bruno	
COZINET	Jean Paul	
SERVAT	Didier	
BELLOC	Mervé	
TENEZ	Dominique	
WBERIS	Christin	
VIALA	Jean Louis	
MOSTACCI	Jean Michel	
LAUBERTIE	Régine	
GOURDEAU	J-Marc	
WISNIEWSKI	Pascal	
JANOT	Richard	
BARARD	Fredéric	
GIBRAT	J-Marc	
FUSTADA	Bruno	
CANTALIER	J-Sébastien	
FOUCHE	Patrick	
VAUGÉOIS	Patrick	
ALTIER	Paul-François	

CD OCCITANIE - 04 MARS 2017

## ELECTION PRESIDENT

NOM	PRENOM	SIGNATURE
DAVIT	Heleni	
DESNIER	Louis	
GARCIA	Francois	
LOMON	Luc	
IRWONS	ERIC	